

TREPT VO E



Bulletin municipal



Les actions de l'Agence de Mobilité du Nord-Isère près de chez vous

L'Agence de Mobilité du Nord-Isère est une association de services à la mobilité, qui vise à initier et faire perdurer les changements de comportements en termes de déplacements.

Retrouvez toutes les informations sur www.mobilite-nord-isere.fr ou en envoyant un mail à agence@mobilite-nord-isere.fr

Qui sommes-nous ?



Nouvelle plateforme régionale de covoiturage et auto-stop organisé

Le covoiturage, une pratique que l'on ne présente plus, bénéficie désormais d'une nouvelle plateforme régionale : Covoit'Oùra! ou « le site de covoiturage quotidien de votre territoire ». Portée par la Région Auvergne – Rhône-Alpes, la plateforme propose une mise en relation préalable des covoitureurs.

Pour les trajets bénéficiant de davantage de souplesse, l'Agence de Mobilité propose également, depuis bientôt 3 ans, le réseau d'auto-stop organisé VAP : sans mise en relation préalable, grâce à un système d'adhésion gratuite, le réseau VAP est constitué d'arrêts d'auto-stop fixes, déployés sur les territoires autour de Crémieu et de La Tour du Pin. Ce service propose une solution de mobilité là où il y a peu ou pas de moyens de transports accessibles.

Plus d'informations :

Guide Mobilité 2016-2017

Compilant l'ensemble de l'offre de transport et des services à la mobilité sur le territoire du Nord-Isère et ses secteurs limitrophes, le guide mobilité est LE document de référence pour tout savoir sur comment se déplacer dans le Nord-Isère. À consommer sans modération !

Le guide est gratuit et téléchargeable sur le site de l'Agence (www.mobilite-nord-isere.fr), rubrique « Les modes de déplacement ».



Achetez un vélo à assistance électrique à prix réduit grâce à l'achat groupé !

Pour acquérir un vélo à assistance électrique à des conditions très avantageuses, l'Agence de Mobilité du Nord-Isère propose l'achat groupé de VAE.

En plus de l'aide à l'achat octroyée par l'Agence de Mobilité allant jusqu'à 250 €, les vélocistes appliquent des remises importantes sur les VAE achetés dans le cadre d'un achat groupé. Le cumul des deux aides permet d'obtenir jusqu'à 25 % de réduction par rapport au prix initial du vélo. C'est l'Agence qui se charge de rassembler le nombre de personnes nécessaire pour déclencher l'achat groupé, alors contactez-nous pour réserver votre place ! Cette aide est réservée aux actifs.



Prêt de vélo à assistance électrique (VAE)

Vous êtes attiré par le vélo électrique mais n'en avez jamais essayé ? L'Agence de Mobilité vous propose gratuitement un prêt pour une durée d'une semaine. Contactez-nous afin de fixer un rendez-vous pour le retrait de votre VAE, sans oublier de vous munir d'une photocopie de votre carte d'identité, d'une attestation d'assurance, ainsi que d'un chèque de caution d'un montant de 500 € (non encaissé). Si vous avez besoin de casque, antivol, chasuble, vêtement de pluie, sacoche ou encore de porte-bébé, l'Agence de Mobilité propose également le prêt de tous types d'accessoires cyclistes.



Sessions de remise en selle

L'Agence de Mobilité propose gratuitement des modules de formation pour se remettre au vélo, adaptés à chaque niveau, du débutant au confirmé. Ces formations, accessibles aux personnes majeures résidant sur le territoire du Nord-Isère, visent à encourager la pratique du vélo pour les déplacements quotidiens. Si les stages peuvent s'effectuer avec un matériel et de l'équipement personnel, des vélos à assistance électrique, ainsi que l'équipement nécessaire, sont mis à disposition par l'Agence. Ces stages de remise en selle sont également disponibles pour les entreprises.

L'Agence de Mobilité du Nord-Isère propose des animations autour du vélo dans les écoles

Depuis maintenant bientôt 5 ans, les animations scolaires de l'Agence de Mobilité permettent aux plus petits de découvrir et d'appréhender le vélo dans différentes situations : entre parcours de vitesse et parcours lent, les enfants mettent à l'épreuve leur équilibre à vélo et leur maniabilité, dans différentes mises en situation qui leur apprennent le respect des autres usagers de la route, piétons et automobilistes. Cette approche pédagogique de l'écomobilité pour les trajets domicile-école, à vélo plutôt qu'en voiture, permet aux enfants de se familiariser davantage avec l'équipement du cycliste ainsi qu'avec les règles de sécurité routière, en soulignant la dimension partagée de l'espace public.

